



**PATRIMOINE NATUREL & HISTORIQUE  
CRÉATION & CULTURE – ART DE VIVRE & GASTRONOMIE**

# **NOUVELLES RENAISSANCE(S) !**

**EN CENTRE-VAL DE LOIRE**

**APPEL À LABELLISATION D'INITIATIVES**

**2020**

**CAHIER DES CHARGES**



**CONSEIL RÉGIONAL DU CENTRE-VAL DE LOIRE  
9, RUE SAINT-PIERRE LENTIN – CS 94117 - 45041 ORLEANS  
TÉL : 02 38 70 30 30 – [www.regioncentre-valde Loire.fr](http://www.regioncentre-valde Loire.fr)**

**Après le succès de l'année 2019, *Viva Leonardo da Vinci - 500 ans de Renaissance(S)* en Centre-Val de Loire, la Région propose aux actrices et aux acteurs régionaux de se mobiliser à nouveau autour de la proposition d'une saison culturelle et touristique collective.**

## **I/ DE « 2019 - VIVA LEONARDO DA VINCI ! » À « 2020 - NOUVELLES RENAISSANCES ! »**

Lancée dès 2017 sous l'impulsion de la Région Centre-Val de Loire, afin de préparer le V<sup>ème</sup> centenaire de la Renaissance autour des 500 ans de la mort de Léonard de Vinci à Amboise, de la naissance de Catherine de Médicis et du début de la construction du Château de Chambord, une dynamique fédérant de très nombreux acteurs et territoires a vu le jour célébrant l'esprit et l'effervescence de la Renaissance. Elle a permis d'offrir aux visiteurs du monde entier ainsi qu'aux habitantes et habitants de la région une programmation riche, mêlant la mise en valeur du patrimoine historique, des propositions artistiques, scientifiques, musicales, des expositions, des concerts, des colloques savants, ... Au-delà de la valorisation du patrimoine et de la célébration du passé, la programmation ***Viva Leonardo da Vinci ! – 2019***, a ainsi permis de souligner l'esprit de Renaissance, l'audace des découvertes, l'effervescence de l'innovation dans tous les domaines et l'humanisme, incarnés à l'époque par Léonard de Vinci et toujours vivant aujourd'hui.

La création et les innovations contemporaines ont ainsi rejoint la mise en valeur des créations de l'époque, dans une célébration de l'esprit de Renaissance.

Plus de 1300 événements et initiatives émanant de plus de 450 porteurs de projets ont constitué la programmation 2019, portée par une communication nationale et internationale.

La réussite et la richesse de ce millésime ont démontré la force de la dynamique collective, ont révélé nos multiples atouts qu'il s'agisse du patrimoine, de la culture, des sciences, de l'art de vivre, des jardins et paysages, des randonnées et routes cyclables, ainsi que les femmes et les hommes qui y contribuent ou ont marqué notre région.

Source de créativité et d'émulation, cet événement exigeant et populaire a favorisé l'émergence de nombreuses collaborations et généré d'importantes retombées notamment économiques.

Forts de ce succès, la Région Centre-Val de Loire et les principaux acteurs de 2019, réunis autour de l'ambassadeur de l'année ***Viva Leonardo da Vinci !***, Stéphane Bern, proposent donc de poursuivre et amplifier cette dynamique exceptionnelle pour les années qui viennent à travers une nouvelle saison culturelle et touristique, ***Les Nouvelles Renaissance***, autour du

patrimoine historique et naturel, de la culture et de la création, de l'art de vivre et de la gastronomie.

Comme, voici 500 ans, la Renaissance a révolutionné la relation de l'Homme au monde, à la société, à l'art, à la connaissance, face ce aux défis de notre époque, il s'agit d'inventer les **Nouvelles Renaissances**, de partager un récit révélant une région responsable, innovante et humaniste.

**Les Nouvelles Renaissances** doivent s'entendre non au sens mémoriel de célébration d'une époque révolue, mais bien comme un état d'esprit toujours à l'œuvre et éternellement créatif au cœur d'un patrimoine exceptionnel : invention, audace, découvertes, curiosité, partage des idées.

Les **Nouvelles Renaissances** permettront de réunir les projets des actrices et des acteurs régionaux, grands sites patrimoniaux, actrices et acteurs culturels, économiques en une programmation unique, à travers un appel à labellisation.

La programmation est multithématique : patrimoine naturel et historique, création et culture, art de vivre et gastronomie. Toutefois, une thématique sera plus particulièrement mise en lumière chaque année, composant avec d'autres actualités.

## **II/ MISE À L'HONNEUR DE L'ART DE VIVRE ET DE LA GASTRONOMIE**

Célébrant le 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'inscription du repas gastronomique des Français au patrimoine culturel immatériel de l'humanité initiée par l'Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation de Tours, le millésime 2020 des **Nouvelles Renaissances** mettra le projecteur sur l'art de vivre et la gastronomie de notre région.

Puisant dans l'histoire, les paysages, les inventions de la Renaissance, la gourmandise rabelaisienne enrichie aujourd'hui de l'imagination des cheffes et des chefs contemporains, nous célébrerons un art de vivre durable, local et responsable sur l'ensemble du territoire régional.

En outre, la région sera à l'honneur des manifestations Goût de France/ Good France, label décerné par le Ministère des Affaires Étrangères pour promouvoir la gastronomie française à l'international, et piloté par le chef multi étoilé Alain Ducasse. Des manifestations se dérouleront dans de nombreux pays à travers le réseau des ambassades, mettant à l'honneur les produits et plats de notre région. Les actrices et acteurs de la gastronomie, de la viticulture et de la restauration du Centre-Val de Loire seront invités à participer, et près de 3000 chefs dans 156 pays mettront les produits régionaux à leur carte le 16 avril 2020. La Région a proposé à Christophe Hay, chef de La Maison d'à côté à Montlivault dans le Loir-et-Cher d'être l'ambassadeur de la région pour cette mise à l'honneur dans le cadre de Goût de France.

La gastronomie d’hier et de demain, les cheffes et les chefs de la région, le savoir-faire, les produits de la région, leurs productrices et producteurs, l’art de vivre, les arts de la table, la convivialité et le partage, les circuits courts, le *slow food*, « *food for change* », la cuisine écoresponsable et restauration durable, le patrimoine vivant, la transmission, la formation, l’histoire et le patrimoine alimentaire régional, les cuisines populaires et la *street food*, les potagers, les jardins et les paysages, l’invitation au voyage culinaire, c’est une année de rencontres, de marchés gourmands et d’événements exceptionnels qui se prépare.

Nous célébrerons également les 20 ans de l’inscription du Val de Loire au patrimoine mondial de l’UNESCO, sa biodiversité, ses paysages culturels façonnés par des siècles d’interaction entre le fleuve, les terres qu’il irrigue, et les populations qui s’y sont établies.

Les événements liés à Goût de France/ Good France, aux 10 ans de l’inscription du repas gastronomique des français au patrimoine culturel immatériel de l’humanité et aux 20 ans de l’inscription du Val de Loire au patrimoine mondial de l’UNESCO prendront naturellement place au sein de la grande saison culturelle et touristique « ***Nouvelles Renaissance !*** ».

### **III/ NATURE DES PROJETS ATTENDUS**

Ce document constitue un appel à labellisation d’événements, de projets ou de produits et s’adresse à toutes les actrices et tous acteurs du territoire régional.

L’obtention de la labellisation « Nouvelles Renaissance » permet aux actrices et acteurs de figurer dans les supports de communication présentant la programmation culturelle et touristique « ***Nouvelles Renaissance*** », et mis en avant en fonction de l’agenda des manifestations.

Les ***Nouvelles Renaissance !*** sont le fer de lance de la promotion touristique de la région Centre-Val de Loire, en tant que proposition culturelle et événementielle associée aux richesses patrimoniales du territoire.

Afin d’identifier les projets labellisés, un marqueur/label est mis à la disposition des actrices et des acteurs. Ils doivent le faire figurer sur leurs propres supports de communication, optimisant ainsi la lisibilité des événements et de la programmation collective.

Dans cet appel à labellisation d’initiatives, vous pouvez déposer deux formes de projets :

- Des événements ponctuels ou récurrents, visites et activités, conférences et colloques, expositions, festivals, fêtes, bals, banquets, spectacle, ...
- Des produits appartenant au patrimoine gastronomique, aux savoir-faire des acteurs ou au paysage du Centre-Val de Loire.

Une attention particulière sera portée aux projets démontrant une capacité à :

- Impliquer et mobiliser les habitants, notamment les jeunes ;
- Démontrer une approche éco-responsable ;
- Impliquer et valoriser les filières, les formations professionnelles et les savoir-faire régionaux ;
- Répondre aux attentes de publics larges et bien identifiés ;
- Faire de la région Centre-Val de Loire et de ses territoires, « La » destination d'un tourisme de nature, des arts et de la culture, de la gastronomie et du patrimoine historique.
- Compléter leur proposition culturelle, patrimoniale ou artistique d'une dimension « art de vivre et gastronomie » (ex : dégustation ou pique-nique, banquet ou proposition gastronomique en complément d'une exposition ou d'un concert)

La Région souhaite que la programmation irrigue l'ensemble du territoire au sein des sites culturels, du patrimoine, de création artistique, des établissements scolaires et de formation, des restaurants et comptoirs, des fermes et vignobles, chez l'habitant, sur les places publiques, dans la restauration collective, aux abords des circuits de randonnées et des parcours à vélo, ...

#### **IV/ MISE EN ŒUVRE DE LA DÉMARCHE**

Afin de coordonner au mieux l'ensemble de ces actions et d'impulser une dynamique forte et cohérente, un Comité de pilotage - qui associe une vingtaine d'acteurs majeurs des territoires concernés, l'ambassadeur des **Nouvelles Renaissances**, Stéphane Bern, ainsi que Christophe Hay, ambassadeur de la démarche « Centre-Val de Loire, région à l'honneur 2020 de Goût de France/GoodFrance » – et un Comité des acteurs qui associe plusieurs groupes de travail thématiques, sont réunis dans une logique de co-construction.

Le Comité de pilotage détermine l'ambition, le cadre, les moyens et le rayonnement international de l'opération. Il a en charge la validation des actions et veille à la stratégie de communication.

Le comité des acteurs a pour fonction d'élaborer et de lancer l'appel à labellisation d'initiatives, en co-construction avec la Région, de proposer des actions et d'identifier les intérêts scientifiques, artistiques, historiques, les faisabilités techniques, financières, la cohérence et la complémentarité des projets à l'échelle du territoire.

Comme pour Viva da Vinci 2019, la Région réalisera une charte de communication et une signature ombrelle pour les événements labellisés. Elle mettra en œuvre un plan de communication et des outils dédiés pour promouvoir la programmation « Nouvelles Renaissances ».

## **V/ PORTEURS DE PROJETS ÉLIGIBLES**

L'appel à initiatives est destiné aux actrices et acteurs culturels, touristiques, socio-économiques régionaux, aux associations, aux collectivités (communes, intercommunalités, etc.), aux entreprises et leurs groupements, aux établissements scolaires et aux organismes de recherche et de formation publics, aux collectifs citoyens.

Des partenariats sont possibles notamment s'ils permettent de présenter un projet global cohérent. En cas de partenariat, le porteur de projet sera identifié et les attributions de chaque partenaire seront explicitées.

Le siège du porteur de projet et des partenaires éventuels devra se situer sur le territoire régional de la Région Centre-Val de Loire.

Le projet devra pouvoir démontrer une viabilité économique et le développement de ressources propres. Aucun financement ne sera accordé par le biais de cet appel à labellisation.

Il est précisé que le porteur de projet pourra également faire acte de candidature pour la labellisation nationale Goût de/Good France dont les conditions sont consultables sur le site internet [www.goodfrance.com](http://www.goodfrance.com). La double labellisation est ainsi possible selon la nature du projet et de son porteur.

## **VI/ PROCÉDURE ET MODALITÉS DE DÉPÔT DES CANDIDATURES**

Les dossiers de candidature doivent parvenir de préférence en début d'année pour le bon référencement des opérations sur le site internet dédié et le lancement de la communication. Toutefois, vous aurez toujours la possibilité de déposer une candidature tout au long de la saison culturelle et touristique.

**Le formulaire de candidature en ligne est disponible à l'adresse suivante :**

<https://arcq.is/15vm9z>

Il vous sera demandé au minimum les pièces suivantes :

- Une présentation du porteur de projet et de ses éventuels partenaires ;
- Une description du projet faisant apparaître clairement les actions pour 2020, les dates ou les périodes concernées, les publics visés, les modes de médiation notamment vers les clientèles internationales et/ou les publics jeunes ou d'autres publics spécifiques.

Les éléments du dossier devront permettre d'identifier quelles cibles les propositions d'actions visent afin de nourrir les contenus de communication et d'orienter les actions de promotion

vers les médias adaptés. Outre les moyens de promotion mis à disposition par la Région, le porteur de projet devra préciser quelles sont les actions qu'il compte mener en propre pour promouvoir son projet.

Tout document jugé utile pour la compréhension du dossier peut également être joint au formulaire en ligne ou transmis par email.

Les projets doivent impérativement être mis en œuvre en intégralité ou en partie sur l'année 2020.

## **VII/ ENGAGEMENT DES STRUCTURES**

La Région s'engage à :

- Transmettre les outils de communication aux lauréats,
- Valoriser les initiatives labellisées dans le cadre de la stratégie de communication 2020 et sur les outils dédiés : site internet, réseaux sociaux, partenariats médias, achats d'espaces publicitaires, relations presse, ...

Chaque structure retenue s'engage à :

- Mettre en œuvre le projet sélectionné en 2020,
- Utiliser les outils de communication dédiés mis à disposition par la Région, et notamment le label « Nouvelles Renaissances » à faire figurer sur tous les outils de communication et visuels du porteur de projet,
- Communiquer l'état d'avancement de son projet notamment du point de vue du calendrier,
- Communiquer les éléments nécessaires au référencement des projets dans les outils de communication dédiés,
- Autoriser la Région Centre-Val de Loire à communiquer sur l'initiative dès lors qu'elle a été retenue. Le dépôt du dossier de candidature vaut pour acceptation sans réserve des termes du présent cahier des charges.
- Associer la Région Centre-Val de Loire aux temps forts du projet labellisé.

## **VIII/ CALENDRIER**

- **Fin novembre 2019** : Lancement de l'appel à labellisation  
Début des dépôts des dossiers pour la programmation, sachant que la Région s'efforcera d'intégrer au mieux les dossiers retenus dans ses outils de communication au fur et à mesure des validations qui interviendront après le 1<sup>er</sup> février
- **À partir du 1<sup>er</sup> février 2020** :

- Retours aux porteurs de projets et début des labellisations
- Début de la collecte des données nécessaires au référencement des projets dans les outils de communication dédiés
- Lancement du site internet Nouvelles Renaissance 2020
- **Fin septembre 2020** : Clôture de l'appel à labellisation 2020
- **Fin novembre 2020** : Clôture de la saison Nouvelles Renaissance 2020

## **IX / CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS**

Marie OLIVRON  
Chargée de mission « Nouvelles Renaissance »  
Tél. : 02 38 70 34 69 – 07 50 66 41 88  
marie.olivron@centrevaldeloire.fr